



HAL
open science

Les fortifications de l'âge du Fer en Pays de la Loire

Julie Remy

► **To cite this version:**

Julie Remy. Les fortifications de l'âge du Fer en Pays de la Loire. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2012, 30, pp.51-52. hal-02166257v2

HAL Id: hal-02166257

<https://hal.science/hal-02166257v2>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES FORTIFICATIONS DE L'ÂGE DU FER EN PAYS DE LA LOIRE

Julie REMY

Les fortifications de l'Âge du Fer en Pays de la Loire ont fait l'objet d'un mémoire de Master 1 et 2¹ dirigé par M. Monteil² et J.-Ph. Bouvet³. En effet, deux années ont été nécessaires à l'établissement d'un catalogue de notices raisonnées et détaillées de ces sites.

Cette étude avait pour objectif premier de recenser les *oppida* de la région des Pays de la Loire, qui constituent un type de fortifications particulier, répondant à des critères chronologique, topographique, spatial et fonctionnel spécifiques. Finalement, très peu des sites étudiés ont pu être envisagés comme tels, ce qui a conduit à étendre l'enquête à l'ensemble des sites fortifiés, sans considération de taille ou de chronologie précise. Au total, vingt-cinq sites⁴ ont participé à la réalisation d'une synthèse globale pour la région des Pays de la Loire, regroupant les territoires protohistoriques des Namnètes, des Pictons, des Andécaves, des Cénomans et des Diablintes. Le corpus fait état du moment présent de la recherche et n'est donc pas exhaustif. De fait, d'autres sites, de part leur situation topographique et géographique, sont susceptibles d'intégrer cette catégorie.

La mise en place de notices normalisées, pour chacun des sites du corpus, a permis de mettre en lumière de nombreux points caractérisant les fortifications de l'Âge du Fer de cette région, mais aussi des lacunes de la documentation affectant particulièrement le cadre chronologique. C'est pourquoi, celui-ci a dû être envisagé de manière large, sur l'ensemble de l'Âge du Fer, ce qui a constitué à la fois une richesse et une difficulté à l'étude.

La synthèse critique permet cependant de renouveler nos connaissances, mais aussi de dégager de nouveaux axes de recherche.

Sur le plan géographique, on constate une répartition inégale des sites au sein des différents territoires protohistoriques. Les raisons peuvent être liées à l'état de la recherche et/ou à des différences dans l'organisation des territoires. Par ailleurs, il a été constaté que la quasi-totalité des fortifications sont installées près d'un cours d'eau, mis à part le promontoire de Gesnes-le-Gandelin (72) au-bas duquel coule un simple ruisseau, ainsi que l'enceinte quadrangulaire de Saint-Michel-et-Chanveaux (49). De plus, le relief généralement peu prononcé de la région a permis l'implantation de fortifications situées à des altitudes relativement faibles, entre 5 m et 55 m NGF. Le site de Saint-Léonard-des-Bois, localisé dans les Alpes Mancelles, un massif aux reliefs accidentés, fait exception dans la région puisqu'il culmine à plus de 90 m NGF par rapport au niveau de la Sarthe.

D'un point de vue topographique, une majorité des fortifications de la région correspond à des éperons barrés (14). Certains sites adoptent une configuration de type confluence barrée (2) et trois enceintes de contours ont été dénombrées. Un méandre barré et une enceinte quadrangulaire complètent cette typologie, essentiellement basée sur les travaux de Stephan Fichtl. Notons qu'aucune fortification ne présente les critères d'une enceinte de plaine, qui correspond très souvent à des sites fortifiés de très grande superficie.

Les sites ont également fait l'objet d'un classement selon leur superficie. Il en ressort qu'une majorité des fortifications (17) atteint des surfaces inférieures à 15 ha. Les deux catégories les plus

1 - Université de Rennes 2

2 - Maître de conférences en archéologie antique, Université de Nantes

3 - Conservateur du patrimoine, Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes

4 - Bougenais (44), Le Pouliguen (44), Vue (44), Châtelais (49), Chênehutte Les Tuffeaux (49), Le Fief-Sauvin (49), Le Fief-Sauvin (49), Sainte-Gemmes-sur-Loire (49), Saint-Michel-et-Chanveaux (49), Saint-Pierre-de-Montlimart (49), Apremont (85), L'Île d'Yeu (85), Mervent (85), Angers (49), Entrammes (53), Loigné-sur-Mayenne (53), Moulay (53), Saint-Jean-sur-Mayenne (53), Sainte-Suzanne (53), Aubigné (72), Duneau (72), Gesnes-le-Gandelin (72), Saint-Jean-d'Assé (72), Saint-Léonard-des-Bois (72).

représentées sont celles qui couvrent entre 1 ha et 4 ha, c'est-à-dire six sites, et entre 5 ha et 9 ha, soit sept sites. Ces deux catégories se répartissent sur l'ensemble des quatre cités abordées, plus ou moins équitablement. Le nombre de sites de plus de 15 ha (entre 15 ha et 360 ha) représente cependant près d'un tiers du corpus et n'est donc pas négligeable.

L'étude bibliographique a aussi mis en lumière les différences de construction des remparts. Leur architecture est très variable, sachant que pour huit sites la structure interne et les matériaux ne sont pas connus. Pour les autres, le corpus comprend des talus en terre associés ou non à un ou des parement(s) en pierres sèches, des remparts vitrifiés, un *murus gallicus* avéré et, au moins, un autre supposé. Les remparts de type talus, constitués d'une masse de terre mêlée de pierres, correspondent aux structures les plus souvent rencontrées. Certains d'entre eux sont assurément équipés d'un parement en façade qui donne un caractère monumental à l'ouvrage. De plus, on s'aperçoit que l'utilisation du bois, pour la construction des remparts, n'est pas un fait étranger à la région, elle est attestée sur sept sites.

Cette étude documentaire a été couplée à des prospections pédestres qui ont permis une première approche des sites, nécessaire à la visualisation de leurs contextes topographiques spécifiques, au constat de l'état des vestiges, et à une éventuelle évaluation du potentiel archéologique par le repérage de mobilier. Cette prospection thématique avait aussi pour finalité de repérer les sites susceptibles de permettre la mise en œuvre de sondages et de relevés complémentaires. À ce propos, des premiers sondages ont été réalisés à Vue (Loire Atlantique) puis à Bouguenais (Loire-Atlantique), livrant ainsi de nouvelles données.

Le site de Vue, uniquement documenté par la littérature (XIX^e et XX^e siècle), aurait livré au XIX^e siècle un rempart monumental de type *murus gallicus*, dont la présence dans le paysage est, aujourd'hui, totalement insoupçonnable. Des sondages manuels (programmés) conduits à l'hiver 2011 n'ont pas permis de localiser la fortification. Néanmoins, ils confirment, de manière inédite, une présence gauloise sur l'îlot de Vue à La Tène finale, venant appuyer les témoignages anciens et encourager la poursuite des recherches.

L'éperon barré de Bouguenais, situé aux portes de Nantes et de l'antique agglomération de Rezé, constitue un promontoire exceptionnel. Il offre, en effet, un magnifique panorama de l'estuaire de la Loire, ayant ainsi pu servir de point de contrôle sur le fleuve. Connu depuis le XIX^e siècle, il a été interprété tantôt comme un retranchement médiéval lié à une motte castrale située à l'extrémité du promontoire, tantôt comme une fortification romaine. Cependant, la configuration du rempart et la superficie du site enclos suggéraient une origine plus ancienne (protohistorique) de l'ouvrage. Un sondage mécanique a été réalisé dans le rempart, à l'automne 2011. La coupe a permis de confirmer l'attribution du rempart à l'Âge du Fer (Les datations précises sont en cours). De plus, l'absence de vestiges postérieurs au Haut-Empire suggère que le site castral médiéval se développe uniquement à l'extrémité ouest de l'éperon. Il est aujourd'hui possible d'affirmer que le promontoire de La Sangle à Bouguenais constitue l'un des rares sites fortifiés de hauteur de cette période, non seulement dans le département de la Loire-Atlantique (avec Penchâteau au Pouliguen et peut-être Vue dans le pays de Retz) mais plus spécifiquement aux abords de l'agglomération nantaise.

Ce travail de Master a constitué une introduction à un travail de recherche plus ample sur les fortifications de la fin du second Âge du Fer, qui s'insérera dans une thèse élargie à l'ensemble du quart nord-ouest de la France, incluant la Normandie et la Bretagne. L'objectif sera de développer une réflexion sur les formes et les fonctions de ces sites ainsi que sur leur rôle dans l'organisation des territoires.